

Québec, le 14 octobre 2009

Monsieur Michel Germain  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet éolien de l'Érable, et ce, à compter du 2 novembre 2009.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission d'enquête chargée de tenir une consultation du public sur le projet précité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Pierre Renaud

c.c.: M. René Beaudet, secrétaire et directeur général du BAPE

Québec, le 14 octobre 2009

Madame Lucie Bigué  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet éolien de l'Érable, et ce, à compter du 2 novembre 2009.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission d'enquête chargée de tenir une consultation du public sur ce projet, commission qui sera présidée par Michel Germain.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Pierre Renaud

c.c. : M. René Beaudet, secrétaire et directeur général du BAPE